

N° 2026-13- Décision du Président

Attribution du marché contrôle technique (CT) pour les travaux de mise en conformité de la STEP de Val d'Isère

Le Président de la Communauté de Communes Haute-Tarentaise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider le marché relatif au contrôle technique (CT) pour les travaux de mise en conformité de la STEP de Val d'Isère à la société APAVE pour un montant de 98 362,50 € hors taxes ;

ARTICLE 2 – De signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 3 – Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 4 - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 26 février 2026

Yannick AMET
Président



Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le



ID : 073-247300254-20260226-D2026_13-CC

Maître d'ouvrage
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE TARENTEISE (CCHT)

Assistant à Maîtrise d'ouvrage
IRH INGENIEUR CONSEIL / ACOCE Avocats

Travaux de mise en conformité et d'extension de la station d'épuration de Val d'Isère

MARCHE PUBLIC DE CONTRÔLE TECHNIQUE

2 – Acte d'engagement

MAITRE D'OUVRAGE



Assistant Maître d'Ouvrage



Communauté de communes de la Haute Tarentaise (CCHT)

MARCHE PUBLIC DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Règlement de Consultation

Maître de l'ouvrage : Communauté de Communes de la Haute Tarentaise (CCHT)

Objet du marché : Mission de contrôle technique pour la mise en conformité et l'extension de la station d'épuration de Val d'Isère.

Missions : Mission L, STI, SEI, PS, P1, Pha, Th, HAND, F, LE, AV, HYSA, VIEL, CONSUEL

Procédure : procédure adaptée passée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique.

Ordonnateur : Monsieur le Président de la CCHT

Comptable public assignataire des paiements : Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Moûtiers (73600)

SOMMAIRE

| | | |
|---|--|---|
| 1 | CONTRACTANTS..... | 4 |
| 2 | OBJET DU MARCHE | 5 |
| 3 | NOM ET COORDONNEES DE LA PERSONNE PHYSIQUE DESIGNEE POUR REALISER LA MISSION | 5 |
| 4 | PRESENCE LORS DE PHASES CRITIQUES DU PROJET | 5 |
| 5 | REMUNERATION..... | 6 |
| 6 | NOMBRE MINIMUM DE REUNIONS ET VISITES | 7 |
| 7 | AVANCE | 7 |
| 8 | PAIEMENTS..... | 7 |

Communauté de Communes de la Haute Tarentaise (CCHT)

MARCHE PUBLIC DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Acte d'Engagement

1 CONTRACTANTS

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M Paulo DE OLIVEIRA

Agissant en qualité de Chef d'Agence I&C Alpes Dauphiné

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société APAVE sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION France SAS

Adresse 6 Rue du Général Audran

92400 COURBEVOIE

Adresse électronique batiment.ds@apave.com

Numéro de téléphone 04 79 68 66 20 Télécopie

Numéro de SIRET 903 869 071 00014 Code APE 7120 B

Numéro de TVA intracommunautaire FR64 903 869

engage la société sur la base de son offre ;

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

MARCHE PUBLIC DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Acte d'Engagement

.....
Adresse
Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

2 OBJET DU MARCHE

La présente consultation a pour objet la **mission de contrôle technique** portant sur les travaux de :

- Mise en conformité et extension de la station d'épuration de Val d'Isère ;
- Démolition des ouvrages non conservés.

3 NOM ET COORDONNEES DE LA PERSONNE PHYSIQUE DESIGNEE POUR REALISER LA MISSION

Art 4.2 du CCP, personne désignée pour réaliser la mission :

Alexandre MERTZ

alexandre.mertz@apave.com

4 PRESENCE LORS DE PHASES CRITIQUES DU PROJET

Le bureau de contrôle s'engage à être disponible sur convocation (de l'assistant au maître d'ouvrage, du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre ou du compte rendu de chantier) pour les phases clé de la construction (vérification des ferrillages, coulage des fondations...).

Communauté de Communes de la Haute Tarentaise (CCHT)

MARCHE PUBLIC DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Acte d'Engagement

5 REMUNERATION

Sur la base du CCP, les prestations du coordonnateur sécurité seront rémunérées par application d'un prix forfaitaire basé sur les conditions économiques du mois M0.

Le mois M0 correspond au mois de remise des offres finales.

| Description des prestations | Montant H.T. | Montant T.V.A. | Montant T.T.C. |
|--|--------------|----------------|----------------|
| Phase conception : | 10 522,50 | 2 104,50 | 12 627,00 |
| Phase réalisation : | 76 860,00 | 15 372,00 | 92 232,00 |
| Montant du marché | 98 362,50 | 19 672,50 | 118 035,00 |
| Soit montant du marché en toutes lettres (T.T.C.) : Cent-dix-huit-mille-trente-cinq Euros Toutes Taxes Comprises | | | |

Ces prix sont détaillés dans les DPGF joints à compléter par le candidat, ainsi que les décompositions du temps affecté à la mission.

6 Nombre minimum de réunions et visites

Le nombre minimum de visites et réunions imposé sur l'ensemble de la mission est, par phase, indiqué dans le tableau ci-après.

Dans ce même tableau, le candidat peut proposer un nombre d'heures de visites et réunions supérieur. Ce tableau doit être en cohérence avec la décomposition du temps passé que le candidat remplit.

| | | Nombre minimum imposé | Nombre proposé par le candidat |
|-------------------|--|------------------------|--------------------------------|
| Phase Conception | Réunion de démarrage | 1 | 1 |
| | Réunions en phase consultation des entreprises | 1 | 1 |
| | Réunions en phase conception (marché constructeur) | 8 | 8 |
| Phase Réalisation | Réunions de chantier | 1 par semaine | 1 par semaine |
| | Visites inopinées | 2 par mois en phase GC | 2 par mois en phase GC |
| | Réunions en période de parfait achèvement | 4 | 4 |

7 AVANCE

- J'accepte l'avance
- Je renonce à l'avance

8 PAIEMENTS

Le paiement des acomptes interviendra dans le délai règlementaire à compter de la date de réception de la facture sur chorus pro.

En cas de retard dans les paiements, les intérêts moratoires seront calculés sur la base du taux en vigueur en France.

La personne publique se libérera des sommes dues en exécution du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après : **(JOINDRE UN R.I.B.)**

| | | | |
|---|---------|--------------|---------|
|  | | | |
| SOCIETE GENERALE | | | |
| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE | | | |
| TITULAIRE DU COMPTE | | | |
| APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FR | | | |
| 6 RUE DU GENERAL AUDRAN | | | |
| 92400 COURBEVOIE | | | |
| DOMICILIATION : MARSEILLE ENTREPRISES (01269) | | | |
| Banque | Guichet | N° de compte | Clé RIB |
| 30003 | 01269 | 00026033088 | 18 |
| Identification Internationale (IBAN) | | | |
| IBAN FR76 3000 3012 6900 0260 3308 818 | | | |
| Identification Internationale de la Banque (BIC) | | | |
| SOGEFRPP | | | |

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-247300254-20260226-D2026_13-CC

Communauté de Communes de la Haute Tarentaise (CCHT)

MARCHE PUBLIC DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Acte d'Engagement

Fait en un seul original

Cachet et signature du Contrôleur technique

A Sainte-Hélène-du-Lac

le 8 janvier 2026




Apave Infrastructures et Construction
Chef d'agence Alpes Dauphiné
Paulo DE OLIVEIRA

(Partie réservée à la Personne Publique)

Acceptation de l'offre

Le Maître d'Ouvrage

A

le